

SÉANCE extraordinaire

Le 20 février 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 20 février 2020, à 16 h 15, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire-suppléant, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Donald Vachon et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

SONT ABSENTS : Madame Louise Langlois, maire et messieurs les conseillers Denis Pelchat et Richard Duguay.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

200220.061 VENTE D'IMMEUBLE – 196, ROUTE SAINT-FRANÇOIS – LOT 4 857 066

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu que ce conseil vende sans garantie légale, à ses risques et périls, à MONSIEUR ROCH HUARD, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 8 000 \$, plus les taxes (TPS & TVQ) applicables, le cas échéant

DÉSIGNATION (1)

L'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro 4 857 066, au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, situé dans la Ville de Chandler, Province de Québec, G0C 1K0.

Il est également résolu que madame Louise LANGLOIS et monsieur Roch GIROUX soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Chandler, ledit acte d'achat ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

Il est également résolu que la présente résolution abroge la résolution numéro 191104.414 adoptée lors de la séance du conseil tenue le 4 novembre 2019.

Monsieur le conseiller Gaétan Daraïche signale son intérêt dans ce dossier étant donné que monsieur Roch Huard est son beau-frère. Il se retire donc durant les délibérations et le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200220.062 AJOUT DE PLACES EN CPE ET EN MILIEU FAMILIAL – APPUI À LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

CONSIDÉRANT les témoignages obtenus par le personnel du Service d'accueil aux nouveaux arrivants de la MRC du Rocher-Percé à propos des difficultés chez les nouveaux arrivants et les nouveaux parents à trouver une place pour leurs enfants en garderie;

CONSIDÉRANT que devant cette situation problématique et préoccupante, la MRC a réalisé un portrait de la situation actuelle des CPE et des services de garde en milieu familial sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des données recueillies, **201** enfants seraient en attente d'une place en garderie et que sur 248 places subventionnées et autorisées sur le territoire, **96** ne sont pas attribuées par un manque de garderies en milieu familial causé en partie par des départs à la retraite;

CONSIDÉRANT que cette réalité compromet aussi la capacité des nouveaux arrivants et des personnes touchées à être disponible au travail, et éventuellement leur désir de demeurer dans la MRC;

CONSIDÉRANT que les enjeux de la main-d'œuvre et de la démographie sont des priorités ciblées dans la planification stratégique 2019-2023 de la MRC du Rocher-Percé;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu :

Que le conseil municipal de la Ville de Chandler demande à la MRC du Rocher-Percé de se doter d'une stratégie d'intervention et de faire des représentations auprès des autorités concernées, afin d'effectuer des actions concrètes et innovantes face à cette réalité qui est néfaste pour le développement actuel et futur de notre communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200220.063 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SCULPTURE DE LA BOLDUC

CONSIDÉRANT la résolution numéro 200203.045 décrétant l'achat d'une sculpture de la Bolduc créée par Roger Langevin pour un montant de 50 000 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et résolu que la Ville de d'autoriser monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier a formuler des demandes d'aide financière auprès des différentes instances gouvernementales ou toute autre instance concernant l'acquisition de la sculpture à l'effigie de « La Bolduc » .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

200220.064 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Meggie Ritchie propose la levée de l'assemblée à 16 h 25.

VILLE DE CHANDLER

Bruno-Pierre Godbout
Maire-suppléant

Roch Giroux
Directeur général et greffier